

Loi sur les semences

Fondement du cadre réglementaire des semences au Canada, 10 pages

Dernière mise à jour : 2015

Processus de changement : proposition d'une politique suivie de l'examen par le Cabinet, lectures par le Parlement et le Sénat, sanction royale par le gouverneur général; prend habituellement de trois à cinq ans



Règlement sur les semences

Le niveau de détail suivant comprend cinq sections principales, 140 pages

Parmi les principaux aspects, notons les suivants : les normes sur les semences, l'enregistrement des variétés, la désignation des variétés, les types de cultures assujettis à l'enregistrement des variétés, l'enregistrement des établissements, les végétaux à caractères nouveaux, les tables de classement des semences et la réglementation unique pour les pommes de terre de semence

Dernière mise à jour : 2015

Processus de changement : élaboration de politiques, consultations, analyse des répercussions de la réglementation, examen et révision et publication dans la Partie I de la *Gazette du Canada*, approbation en vue de la publication dans la Partie II de la *Gazette du Canada*, sanction royale par le gouverneur général; prend habituellement de dix-huit mois à trois ans

Arrêté sur les graines de mauvaises herbes

Établit la liste des mauvaises herbes inscrites dans les catégories (comme les graines de mauvaises herbes nuisibles interdites)

11 pages

Dernière mise à jour : 2016

Processus de changement : semblable à celui du *Règlement sur les semences*



Politiques et normes (non visées par le Règlement)

Diverses normes, politiques, règles et autres exigences qui ne figurent pas dans le Règlement, par exemple :

- Les politiques de la circulaire 6 établissent des normes pour les cultures de semences, définies par
 - l'Association canadienne des producteurs de semences
 - Procédures d'enregistrement des variétés de cultures
 - Procédures relatives aux systèmes de gestion de la qualité
- Systèmes de gestion de la qualité pour les établissements semenciers agréés
 - Directives sur la protection des végétaux
 - Procédures d'inspection des pommes de terre de semence
- Programme de gestion de la qualité des tubercules de pommes de terre de semence

Processus de changement : examen technique ou consultation d'experts en la matière du gouvernement et de l'industrie; les politiques et les normes qui ne sont pas visées par le Règlement sont approuvées dans le cadre du système de gouvernance de l'ACIA (à l'exception de la circulaire 6)